



CONSIGNES DE REALISATION ET D'ENVOI DE PRELEVEMENTS CONSTITUTIONNELS CONGELES (METROPOLE)

AURAGEN filière maladie rare / oncogénétique

1 PRELEVEMENT

Réaliser le prélèvement de sang dans des tubes en plastique EDTA (bouchon violet) **non périmés** pour le patient et chacun de ses apparentés.

Dans le cadre de la politique d'épargne sanguine, merci de prélever **1 seul tube** pour chaque personne.

- Pour les adultes : 2 ml minimum
- Pour les enfants de 6 mois à 15 ans : 1 ml minimum
- Pour les enfants de moins de 6 mois : 0,5 ml minimum

Par exemple :

- Tube EDTA 13X75 4ml (BD REF 367861 ou BD REF 367862)
- Tube EDTA 13X75 2ml (BD REF 367241)



2 IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS

2.1 Etiquetage des tubes

- Option 1 :

Utilisez vos propres étiquettes pour identifier les tubes de prélèvement, Collez-en un exemplaire à l'emplacement prévu à cet effet sur la feuille de transfert.

- Option 2 :

Utilisez la planche d'étiquettes éditée depuis le formulaire de prescription sur HYGEN (<https://hygen.auragen.fr>).

2.2 Traçabilité de l'envoi

Compléter le bordereau d'expédition (voir Annexe 1). Joindre une copie de celui-ci dans le colis et conserver l'original dans votre service.



3 CONSERVATION

Les tubes de sang prélevés conformément aux exigences indiquées ci-dessus puis congelés à -20°C ou à -80°C peuvent nous être transmis lors d'un envoi dédié « congelé » à -20°C ou en carboglace.

4 PREPARATION DE L'EXPEDITION

- Insertion des tubes dans un sac Diagnobag taille A5 homologué UN3373 **muni d'un adsorbant interne** (à fournir par vos soins). Chaque sac Diagnobag doit contenir les tubes d'une même famille.
- Rangement du ou des sacs Diagnobag dans une poolbox de **8 litres minimum contenant des pains de glace ou de la carboglace fournie par Starservice Healthcare** lors de l'enlèvement.
- Une copie du bordereau d'expédition (Annexe 1) doit être jointe au colis.
- Rangement d'une copie du bordereau d'expédition (Annexe 1), des feuilles de transfert et du consentement au-dessus de la boîte *du contenant* réfrigérée *avant la fermeture du colis*.
- Fermeture de la poolbox lorsque le remplissage du colis est terminé et prêt à l'envoi.



5 DEMANDE D'ENLEVEMENT

Un compte Starservice Healthcare doit être créé pour le service d'expédition de votre en *nous* contactant à l'adresse AURAGEN.secretariat@chu-lyon.fr **avant toute première demande d'enlèvement**.

Nous enverrons à la personne référente de ce service un lien avec ses identifiants et mot de passe.

La demande d'enlèvement d'un colis s'effectue **au plus tard** la veille de l'envoi avant 19h sur l'extranet de Starservice Healthcare (<https://portail.tse-medical.net/colibri/>) pour un départ le lendemain dans la journée (9h-17h)

Particularités (hors jours fériés) : Expédition du mardi au jeudi.

- Pas de demande d'enlèvement le jeudi pour une expédition le vendredi
- **Demande d'enlèvement à réaliser du lundi au mercredi** pour un dernier départ le jeudi et une livraison le vendredi

Les colis sont à manipuler avec précaution.

En cas de jours fériés, à voir au cas par cas.



- Pas de demande d'enlèvement l'avant-veille du jour férié pour une expédition la veille du jour férié.

Échantillons constitutionnels température -20°C (sang)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Jour de prélèvement	oui	oui	oui	oui	oui
Jour de demande d'enlèvement pour un départ le lendemain ou le lundi	Avant 19h	Avant 19h	Avant 19h	Demande pour un départ le lundi uniquement	Demande avant 19h pour un départ le lundi uniquement
Jour de prise en charge du prélèvement par Starservice Healthcare	9h-17h	9h-17h	9h-17h	9h-17h	
Jour de réception au LBMMS AURAGEN		oui	oui	oui	oui

Échantillons constitutionnels température -80°C (carboglace)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Jour de prélèvement	oui	oui	oui	oui	oui
Jour de demande d'enlèvement pour un départ le lendemain	Avant 19h	Avant 19h	Avant 19h	Demande pour un départ le mardi uniquement	Demande pour un départ le mardi uniquement
Jour de prise en charge du prélèvement par Starservice Healthcare		9h-17h	9h-17h	9h-17h	
Jour de réception au LBMMS AURAGEN			oui	oui	oui

Pour contacter le secrétariat d'AURAGEN : 04 72 11 25 40 / 04 72 11 25 50 / AURAGEN.secretariat@chu-lyon.fr



GCS AURAGEN
5 place d'Arsonval
Bâtiment B7
69003 LYON

**Consigne prélèvement
congelé MR OC métropole**

ENR-Pré-010-04
Version : 4
Applicable le : 28-02-2025



ANNEXE 1



GCS AURAGEN
5 place d'Arsonval
Bâtiment B7
69003 LYON

**Bordereau d'expédition -
échantillons AURAGEN**

ENR-Pré-058-02
Version : 2
Applicable le : 28-02-2025



Merci de joindre une copie de ce tableau dans chaque colis et de conserver l'original

N° de commande : _____

Date d'envoi : _____

Nom de la personne en charge de l'envoi : _____

Nombre total de tubes dans le colis : _____

Service expéditeur ou cachet du service :

Tableau récapitulatif des échantillons expédiés

Identification du patient (Etiquette patient ou laboratoire ou identifiant de l'échantillon)	N° demande AURAGEN (MR-xxxx, KC-xxxx ou OC-xxxx)	Nombre de tubes	Cadre réservé à AURAGEN Vérification de la présence des prélèvements
			☐ Conforme ☐ Non conforme
			☐ Conforme ☐ Non conforme
			☐ Conforme ☐ Non conforme
			☐ Conforme ☐ Non conforme